



Initiative
WATER FOR AFRICA

DOCUMENT DE BASE
L'Initiative « de l'Eau pour l'Afrique »
Mission de Conseil



EDITION : NOVEMBRE 2017



Initiative
WATER FOR AFRICA

DOCUMENT DE BASE
L'Initiative « de l'Eau pour l'Afrique »
Mission de Conseil



Table des matières

Sigles.....	p.9
1. Introduction, Historique, Contexte et Défis.....	p.10
2. Buts, objectifs et résultats attendus du document de base de l'Initiative « Water for Africa »	p.14
3. L'Initiative « Water for Africa »	p.16
4. Plan prioritaire et coûts indicatifs	p.25
5. Conclusions et recommandations.....	p.30
6. Bibliographie	p.32





Sigles

AAE	Association africaine de l'eau
ABN	Autorité du bassin du Niger
ABV	Autorité du bassin de la Volta
AEA	Approvisionnement en eau et assainissement
AEAZR	Approvisionnement en eau et assainissement en zone rurale
AMCOEXCO	Comité exécutif de l'AMCOW
AMCOW	Conseil des ministres africains sur l'eau
AMCOW TAC	Comité consultatif technique de l'AMCOW
BAD	Banque africaine de développement
CAE	Communauté de l'Afrique de l'Est
CBLT	Commission du bassin du Lac Tchad
CBLV	Commission du bassin du Lac Victoria
CEDARE	Centre pour l'environnement et le développement de la région arabe et l'Europe
CEDEAO	Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEEAC	Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale
CER	Communauté économique régionale
CICOS	Commission Internationale du Bassin Congo-Oubangui-Sangha
CSO	Vues d'ensemble du statut d'un pays
CUA	Commission de l'Union africaine
DFID	Département du développement international, RU
ESS	Entretien semi-structuré
FAE	Facilité africaine de l'eau
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
GIRE	Gestion intégrée des ressources en eau
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
GLAAS	Analyse de l'eau et évaluation de l'assainissement et de l'eau potable dans le monde
GRET	Gestion des ressources en eau transfrontalières
IGAD	Autorité intergouvernementale pour le développement
IWMI	Institut international de gestion des ressources en eau
NELSAP	Programme d'action des lacs équatoriaux du Nil
NEPAD	Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique
OBF	Organisme de bassin fluvial
OMD	Objectif du millénaire pour le développement
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non gouvernementale
PAEA	Programme d'approvisionnement en eau et d'assainissement
PDDAA	Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine
PEREM	Programme d'évaluation des ressources en eau dans le monde
PIDA	Programme pour le développement des infrastructures en Afrique
PME	Partenariat mondial de l'eau
PSC	Programme de suivi conjoint
REP	Rapport d'évaluation des projets
RER	Ressources en eau renouvelables
S&E	Suivi – évaluation
SADC	Communauté pour le développement de l'Afrique australe
ODD	Objectif de développement durable
SEC	Engagement du Sharm El Sheikh
UA	Union africaine
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance

1. Introduction, Historique, Contexte et Défis

1.1. Introduction

La population de l'Afrique s'élève à plus d'un milliard d'habitants et représente environ 16% de la population mondiale. Ses ressources en eau sont estimées à environ 4 milliards de m³, soit à peu près 9% des ressources en eau douce du monde. Toutefois, ces ressources sont inégalement réparties de manière que les six pays les plus riches en eau en Afrique de l'Ouest et du Centre détiennent 54% des ressources totales en eau du continent et les 27 pays pauvres en eau ne sont dotés que de 7%. La disponibilité de l'eau dans une région dépend dans une large mesure de deux facteurs inter reliés : les pluies et les ressources internes renouvelables. Les pluies réalimentent les ressources en eau et lorsque les pluies font défaut, les réserves d'eau souterraine ne sont pas reconstituées.

L'une des principales caractéristiques qui sous-tendent la sécurité de l'eau est le concept de la pénurie d'eau. En effet, la pénurie d'eau et le stress hydrique sont mesurés en fonction du volume d'eau disponible par personne dans une région, pays ou unité géographique. Les hydrologues évaluent généralement la pénurie d'eau en examinant l'équation entre la population et la disponibilité d'eau qui prévoit 1700m³ d'eau comme le seuil national pour répondre aux besoins en eau dans les domaines de l'agriculture, de la production industrielle, de l'énergie et de l'environnement. La disponibilité en dessous du seuil de 1000 m³ constitue une situation de « pénurie d'eau », alors que la disponibilité en dessous de 500m³ représente une « pénurie absolue ». La disponibilité d'un volume variant entre 1000 et 1700 m³ constitue une situation de stress hydrique.

La pénurie d'eau est un phénomène à la fois naturel et humain. Il est donc essentiel de la diviser en deux types : la pénurie économique et la pénurie physique (Figure 1). Si la pénurie économique renvoie au fait que la recherche d'une source fiable d'eau saine prend du temps et coûte cher, la pénurie physique se manifeste lorsqu'il n'y a pas d'assez d'eau dans une région donnée.

En 2006, selon les estimations de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, 300 millions sur les 800 millions d'habitants qui vivent sur le continent africain se retrouvent dans un environnement marqué par la rareté de l'eau. Plus précisément, à l'extrême nord de l'Afrique et à l'extrême sud de l'Afrique, la hausse des températures à l'échelle planétaire engendrée par le changement climatique a contribué à l'intensification du cycle hydrologique qui entraîne des saisons plus sèches, ce qui augmente le risque des sécheresses très sévères et fréquentes. Ce phénomène a des impacts significatifs sur la disponibilité, la qualité et la quantité d'eau compte tenu de la baisse de débits fluviaux et des réservoirs de stockage, qui diminue les nappes phréatiques et assèche les aquifères dans les régions du nord et du sud de l'Afrique.

La majorité des pays de l'Afrique subsaharienne souffre de la pénurie économique parce que les populations ne disposent pas des ressources budgétaires nécessaires pour une exploitation adéquate des ressources en eau. Des facteurs politiques et des conflits induits par le stress environnemental ont contribué à une répartition inégale des ressources. La pénurie économique peut être abordée de manière rapide et efficace en construisant des infrastructures de mobilisation des eaux tels que les barrages et les réservoirs de stockage des eaux pluviales. Mais cela

exige des ressources économiques qui font défaut dans ces régions en raison de l'absence du développement industriel et de la pauvreté répandue.

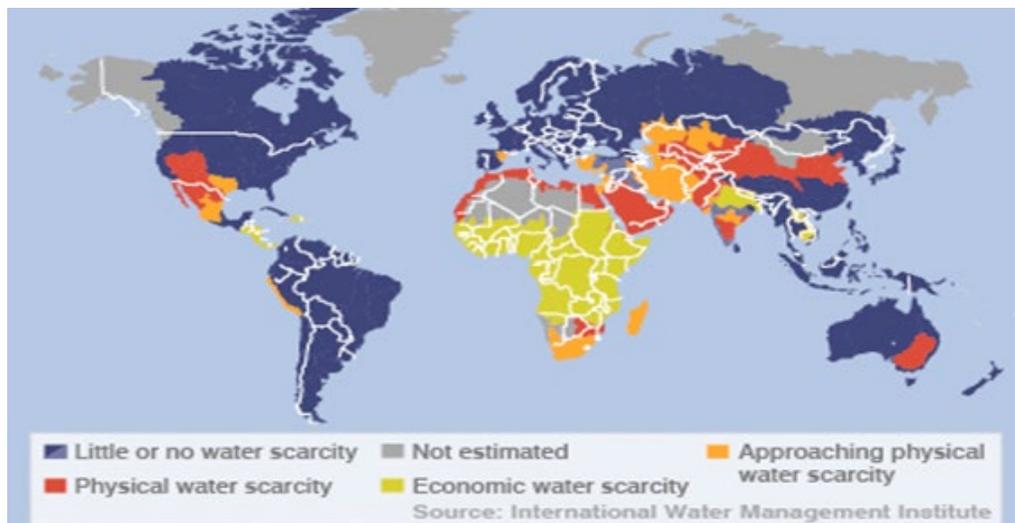


Figure 1 - Pénurie physique et économique
La carte montrant la pénurie d'eau physique et économique, 2006

Certaines des variations dans la disponibilité de l'eau propre peuvent être attribuées aux climats extrêmes de l'Afrique. Bien que l'Afrique Sub Saharienne bénéficie d'importantes précipitations, celles-ci sont saisonnières et inégalement réparties, entraînant ainsi des inondations et des sécheresses fréquentes. Par ailleurs, les questions de développement et de pauvreté exacerbées par la croissance rapide de la population et l'exode rural font de l'Afrique Sub Saharienne la région la plus pauvre et la moins développée au monde. Ainsi, la pauvreté empêche de nombreuses villes de la région de fournir des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et de prévenir la détérioration de la qualité de l'eau même s'il existe des possibilités de trouver des solutions aux problèmes liés à l'eau. De plus, la croissance rapide de la population pousse certains peuplements africains à s'installer dans les zones sujettes aux inondations et à haut risque.

1.2. Historique et contexte

L'initiative « **Water for Africa** » émane de la Déclaration Ministérielle « Appel de Rabat » lancé lors de la Conférence internationale sur l'eau et le climat tenue les 11 et 12 juillet 2016 à Rabat. Les discussions de cette Conférence à mi-parcours entre la Conférence des Parties de la CCNUCC de Paris et celle de Marrakech, ont été organisées en quatre sessions et une table ronde consacrée à l'Afrique. Celle-ci a mis en avant l'impact du changement climatique sur les ressources en eau du continent et a souligné la nécessité d'assurer une justice climatique à travers des initiatives et programmes d'amélioration de la situation de l'eau, d'assainissement et de sécurité alimentaire en Afrique.

Ainsi, il y a eu un consensus sur l'urgence et la nécessité de prendre des mesures d'adaptation dans la région africaine et l'eau a été reconnue comme l'élément central de ces mesures, comme l'indique le Livre Blue :

« La lutte contre le changement climatique et la réalisation des ODD exigent la mise en oeuvre des actions de structuration et des investissements dans les infrastructures et les nouvelles technologies dans le secteur de l'eau. Pour ce faire, il faudra placer l'eau au coeur des négociations des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique ».

En vue de mettre en oeuvre l'Appel de Rabat, le Royaume du Maroc a lancé l'Initiative « Water for Africa » en collaboration avec le Conseil mondial de l'eau, la Banque africaine de développement et la Banque mondiale lors de la 22e Conférence des Parties de la CCNUCC (COP22) tenue à Marrakech du 7 au 18 novembre 2016.

Un Groupe de travail inter-institutions a été créé pour faciliter la mise en oeuvre de cette initiative. Ce groupe, composé du Secrétariat d'Etat chargé de l'Eau du Royaume du Maroc, du Conseil des Ministres Africains chargés de l'Eau (AMCOW), du Groupe de la Banque Africaine de Développement, du Groupe de la Banque Mondiale et du Conseil Mondial de l'Eau a tenu le 10 juillet 2017 à Rabat au Maroc une rencontre pendant laquelle une feuille de route a été adoptée pour la préparation du document de base de l'initiative et le Plan d'Action Prioritaire afin qu'ils soient présentés lors de la COP 23 à Bonn en Allemagne.

1.3. Les défis de développement liés à la gestion des ressources en eau de l'Afrique dans le contexte du changement climatique

Le cinquième rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GEIEC) donne une perspective générale des impacts du changement climatique sur l'eau. La plupart des discussions sur l'eau dans ledit rapport portent sur la sécurité de l'eau et la limitation des ressources en eau douce. Les indicateurs font état d'environ 80% de la population mondiale qui subit les menaces liées à la sécurité de l'approvisionnement en eau à savoir le manque de disponibilité d'eau, l'augmentation de la demande et la pollution de l'eau. De plus, le changement climatique contribue à la hausse des températures atmosphériques ce qui a des effets sur le cycle hydrologique. La forte variabilité des valeurs moyennes et extrêmes des précipitations et des températures et la récurrence des phénomènes climatiques tels que les inondations et les sécheresses ont des impacts sur la disponibilité, la distribution et l'utilisation de l'eau.

La disponibilité durable de l'eau douce risque d'être compromise dans un proche avenir, à moins que les systèmes d'approvisionnement en eau ne soient résilients face aux niveaux actuels de variabilité climatique et de changement futur. Le changement climatique impactera sur la distribution spatiale, le rythme et l'intensité des phénomènes météorologiques. Compte tenu des prévisions de phénomènes météorologiques extrêmes plus fréquents et plus violents, le changement climatique mettra à rude épreuve les ressources en eau douce et la qualité de l'eau et en l'occurrence la salubrité et la sécurité de l'eau ainsi que la sécurité de la production des aliments et de l'énergie. Ces phénomènes, y compris la forte incidence de l'inondation et de la sécheresse, auront des effets néfastes sur les services d'eau et mettront en danger le développement économique et la santé humaine. La croissance démographique, l'urbanisation et l'expansion des activités industrielles vont aussi engendrer l'augmentation de la demande d'eau et aggraver les impacts du changement climatique.



L'Afrique ne pourra pas réaliser des progrès socio-économiques durables sans l'exploitation des ressources en eau pour soutenir la production alimentaire, l'industrie et l'environnement et satisfaire à d'autres besoins humains fondamentaux. En Afrique, la répartition inégale et la nature imprévisible des ressources en eau sont à l'origine de la difficulté de la condition humaine, des modes de vie du nomadisme et de la migration et des déplacements des populations.

Sur le plan continental, le manque des précipitations n'est pas le problème fondamental en matière de ressources hydriques en Afrique. Les principaux enjeux semblent avoir trait à la gestion des ressources disponibles. Il s'agit de l'adéquation de l'environnement propice dans lequel les ressources en eau sont gérées sur les plans local, national et régional et des bassins et aquifères transfrontaliers. Les dispositions institutionnelles actuelles se prêtent mal à l'adoption du principe de Dublin repris dans l'encadré ci-dessous. Par ailleurs, elles ne favorisent pas le financement durable des investissements.

PRINCIPES DE DUBLIN

Selon les principes de base, l'eau doit être considérée comme un bien économique, social et environnemental et les politiques et options qui orientent la gestion des ressources en eau doivent être organisées dans un cadre intégré. L'objectif central des principes de Dublin est de promouvoir un développement efficace, équitable et durable à travers la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE).

2. Buts, objectifs et résultats attendus du document de base de l'Initiative « Water for Africa »

Le but de l'Initiative « Water for Africa » est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations africaines, grâce notamment au renforcement de leur résilience aux effets du changement climatique.

L'objectif de l'Initiative « Water for Africa » est de mettre en évidence l'impact du changement climatique sur les ressources en eau du continent africain et de promouvoir la justice climatique par le biais des initiatives et programmes destinés à améliorer l'accès à l'eau et à l'assainissement et d'assurer la sécurité alimentaire, énergétique et la préservation de l'environnement en Afrique. Lors de la conférence de Rabat, les parties prenantes ont établi un consensus sur l'urgence et la nécessité de prendre des mesures d'adaptation dans la région africaine et la gestion intégrée des ressources en eau a été reconnue comme l'élément central des mesures à prendre.

L'Initiative « Water for Africa » vise à réaliser les objectifs suivants :

1. Le développement des synergies entre les initiatives régionales en cours dans le secteur de l'eau et de l'environnement en vue de maximiser leur impact et d'optimiser les interventions des acteurs ;
2. L'élaboration et l'adoption d'un Plan d'action prioritaire (PAP) pour l'Initiative « Water for Africa » afin de contribuer à la réalisation des Objectifs de développement durable à l'horizon 2030, la Vision africaine de l'eau à l'horizon 2025 et l'Agenda 2063 de l'Union africaine ;
3. La mobilisation de la communauté internationale intervenant dans le domaine de l'eau et du climat pour la mise en oeuvre du Plan d'action prioritaire, dans le cadre global de la mise en oeuvre de la Stratégie 2030 du Conseil des ministres africains de l'eau (AMCOW) en cours d'élaboration ;
4. L'amélioration de l'accès aux fonds existants de lutte contre le changement climatique pour les projets africains en mettant en place un mécanisme calqué sur les instruments de financement qui lient l'eau et le changement climatique tels que la Facilité africaine de l'eau (FAE) et les initiatives de financement du changement climatique de la Banque africaine de développement (BAD) ; une caractéristique exceptionnelle du mécanisme proposé est l'accent induit par la demande sur l'assistance aux pays africains pour leur permettre d'identifier et d'élaborer des programmes/projets appropriés et bancables et qui répondent aux critères des fonds verts/climatiques ;
5. Le renforcement des capacités et la coopération sud-sud pour l'échange et la dissémination du savoir-faire et des bonnes pratiques.



3. L'Initiative « Water for Africa »

3.1. Raison d'être

Malgré ses ressources en eau assez abondantes, l'Afrique est le deuxième continent le plus aride au monde avec environ 3931 milliards de m³ d'eau ou soit à peu près 9% des ressources mondiales en eau douce. Sur le plan géographique, la répartition de l'eau est sporadique en Afrique et il existe de grandes disparités entre les régions de l'Afrique. L'Afrique du Nord, le Sahel et les quelques parties de l'Afrique australe et orientale disposent des ressources en eau limitées par rapport aux régions tropicales et équatoriales qui sont dotées d'abondantes ressources hydrauliques sur le plan spatial et saisonnier.

Les six pays les plus riches en eau se retrouvent en Afrique de l'Ouest et du Centre et détiennent 54% des ressources totales en eau du continent et les vingt pays les plus secs ne sont dotés que de 7%. Par ailleurs, le manque d'infrastructure de stockage ajouté à la nature rurale et dispersée des populations constitue un frein aux efforts de nombreux pays visant à améliorer l'accès à l'eau pour le développement durable bien que, dans l'ensemble, l'Afrique ne manque pas d'eau. Le tiers de la population africaine, soit 330 millions d'habitants n'ont pas accès à l'eau potable et la moitié environ des Africains souffrent des problèmes de santé dus au manque d'eau potable. En outre, en Afrique Sub Saharienne, 40% de la population n'a pas accès à l'eau potable. S'agissant du développement durable, l'Afrique est bien en deçà de la moyenne mondiale au niveau de la majorité des indicateurs relatifs à l'eau et à l'assainissement : des ressources renouvelables insuffisantes, une faible proportion de la population ayant accès à l'eau potable et à l'assainissement, de petites surfaces de terres cultivables irriguées et un potentiel hydroélectrique non exploité. (Livre Bleu 2016). Aussi, l'Afrique n'a pas atteint les OMDs, ni pour l'eau et encore moins pour l'assainissement. 1 lit sur 3 dans les hôpitaux en Afrique sont occupés par des malades souffrant de maladie hydriques

Actuellement, plus de 40% de la population africaine vit dans les régions arides, semi-arides et subhumides. La proportion de la population africaine subissant le stress hydrique en 2000 s'élevait à 47%. Ce chiffre est actuellement plus élevé, compte tenu de la croissance et de la concentration démographiques dues à l'urbanisation.

En outre, plus de 64% de la population africaine est rurale (Banque mondiale, 2000) et vit de l'agriculture de subsistance. L'agriculture sur 95% des terres arables africaines est tributaire de la pluie, ce qui rend les populations très dépendantes des précipitations. Pour les petites exploitations agricoles, les pluies régulières et adéquates sont essentielles aux moyens de subsistance et à la sécurité alimentaire. Dans certaines régions, comme l'Afrique de l'Ouest, où 80% des emplois se retrouvent dans le secteur de l'agriculture pluviale, les précipitations régulières constituent un élément indispensable pour l'ensemble de l'économie. De plus, la baisse de pluviométrie est une source de préoccupation dans les régions semi-arides où l'agriculture pluviale est précaire. Les pays africains, qui émettent le moins de gaz à effet de serre et enregistrent des niveaux élevés de pauvreté, souffrent de l'impact du changement climatique. Il continue d'aggraver la situation déjà fragile des communautés et des écosystèmes.

Le changement climatique aggrave la situation de stress hydrique et menace le développement économique du continent africain. Les régions subtropicales et arides de l'Afrique devraient être les zones les plus touchées par le changement climatique d'ici 2100. Par conséquent, les régions déjà touchées par l'aridité extrême comme le Sahel devraient s'attendre à un accroissement de la sécheresse. La part de la population africaine qui fera face au stress hydrique passera de 47% en 2000 à 65% en 2025. Ainsi la crise mondiale de l'eau prendra une dimension spéciale dans le contexte de l'Afrique. Entre 2010 et 2040, la population africaine devrait augmenter de 50%, et le pourcentage de citadins passera de 44% à 57%, selon l'Association africaine de l'eau (AAE).

La combinaison de certains facteurs économiques et géographiques ajoutée à la dépendance de ressources naturelles a fait de l'Afrique le continent le plus vulnérable au changement climatique. Cette vulnérabilité met en péril le développement du continent et menace des millions d'Africains et leurs moyens de subsistance.

Selon les estimations actuelles, les effets négatifs du changement climatique ont déjà réduit le PIB de l'Afrique de 3%. Le rapport du PNUÉ publié en 2013 estime que l'Afrique a besoin de 7 à 15 milliards de dollars EU par an d'ici 2020 pour relever les défis d'adaptation. Le rapport indique également que « même si le monde arrive à maintenir le réchauffement climatique en dessous de 2°C, les coûts d'adaptation en Afrique vont atteindre environ 35 milliards de dollars EU par an d'ici 2040 et à peu près 200 milliards de dollars EU d'ici 2070 ».

Finalement, les changements dans le secteur de l'eau sont également à l'origine des phénomènes de migration. Les populations qui vivent dans un environnement d'insécurité sanitaire, alimentaire et sociale sont à la recherche des sources de revenus et des emplois saisonniers à travers le continent et sont obligées de migrer et de vivre dans des zones qui ont peu de ressources en eau (Livre Bleu, 2016).

3.2. Vision de l'Initiative « de l'Eau pour l'Afrique »

La vision commune proposée de l'Initiative « **Water for Africa** » peut être résumée comme suit :

Une Afrique où la gestion et l'exploitation des ressources en eau sont équitables et durables et prennent pleinement en compte les impacts du changement climatique en vue de réaliser la Vision africaine de l'eau à l'horizon 2025, les Objectifs de développement durable à l'horizon 2030 et l'Agenda 2063 de l'Union africaine.

Une initiative « Water for Africa » bien structurée et bénéficiant de la participation engagée des communautés intervenant dans le secteur de l'eau et du changement climatique peut être envisagée comme un partenariat à long terme en faveur de l'adaptation aux impacts du changement climatique sur les ressources en eau africaines et leur exploitation pour la croissance socio-économique.

3.3. La niche de l'Initiative « Water for Africa » au sein du paysage régional de l'Afrique

La première étape dans la définition d'une niche pour l'Initiative a été un examen général des initiatives régionales africaines en cours ou prévues dans le domaine de l'eau. Les principales sources d'information étaient les membres de la Task-force parmi lesquels on compte le Secrétariat exécutif du Conseil des ministres africains de l'eau, la Banque africaine de développement et la Facilité africaine de l'eau, le Conseil mondial de l'eau et la Banque mondiale. . En outre, une recherche structurée a été effectuée pour identifier des initiatives et programmes pertinents en cours d'exécution dans le secteur de l'eau et de l'environnement dont les résultats peuvent directement ou indirectement influencer l'impact de l'Initiative « Water for Africa ».

Au total, 40 initiatives et programmes ont été examinés et les résultats sont résumés sous forme de tableau et de matrice. Ils sont présentés séparément en annexe...

L'objectif de cet examen était de rassembler des éléments à même de répondre aux questions suivantes, entre autres :

- Quelles sont les initiatives liées à l'eau et au changement climatique en cours de mise en oeuvre ou envisagées dans la région africaine ? Quelle est leur consistance ? quelle est leur portée et quel est leur champ d'action ?
- Dans quelle mesure ces initiatives régionales contribuent-elles à la réalisation de la Vision africaine de l'eau (VAE 2025), des Objectifs du développement durable (ODD) et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine ? Quelles sont les synergies nécessaires à développer entre ces initiatives et la niche spécifique de l'Initiative « Water for Africa » ?
- Dans quelle mesure l'Initiative « Water for Africa » peut être liée au Programme d'action prioritaire de l'UA sur les ressources en eau et la Stratégie en cours d'élaboration de l'AMCOW ?
- Quelle est la portée du soutien des gouvernements nationaux et de la communauté internationale à ces initiatives, leurs sources de financement et le montant du budget alloué à ces initiatives ?
- Quelle sera la nature du partenariat et des liens avec d'autres initiatives ?

Les principaux paramètres de l'examen et de la documentation des résultats de la recherche sont les suivants :

- a. Le titre de l'initiative et le lien vers le site internet
- b. Les objectifs de l'initiative
- c. Le champ d'action
- d. Les résultats attendus
- e. Les risques prévisibles/ présumés
- f. Les fonds engagés
- g. Les organisations et pays participants
- h. Le lien avec le changement climatique et l'adaptation

- i. Les liens avec les ODD, l'Agenda 2063 de l'UA et la Vision africaine de l'eau pour 2025
- j. L'état actuel de mise en oeuvre
- k. Les contraintes de mise en oeuvre

Sur la base de l'examen de plus de 40 initiatives régionales dans le secteur de l'eau et suite aux consultations menées avec le Secrétariat d'Etat chargé de l'eau du Royaume du Maroc, la Banque Africaine de Développement, le Conseil Mondial de l'Eau et la Banque Mondiale, les options suivantes peuvent être considérées comme la niche de l'Initiative « Water for Africa » dans l'espace régionale.

Option 1 – L'Initiative « Water for Africa » peut prendre la forme i) d'un mécanisme d'apport d'assistance technique, d'appui aux plaidoyers, à l'identification et à la préparation des projets pour les pays africains, particulièrement dans le cadre des Fonds climatique et des Fonds de l'eau, é) d'un cadre de concertation permanent des initiatives régionales intervenant dans le domaine de l'eau et du climat ou d'un mécanisme proactif dans l'identification des projets. Dans cette perspective, elle pourra compléter l'action actuelle de la Facilité africaine de l'eau dans le domaine de l'adaptation de l'Afrique aux impacts du changement climatique sur les ressources en eau, en établissant un cadre de concertation permanente des principales initiatives régionales.

Option 2 – L'Initiative « Water for Africa » en tant qu'un Partenariat ou Programme indépendant fondé sur des intérêts plus larges des acteurs, à commencer par le groupe d'acteurs actuels. Dans ce cas aussi, l'accent sera mis sur « l'eau et le climat » et complètera d'autres programmes connexes tels ceux de la BAD et de l'ONU. Toutefois, l'objectif proposé est d'apporter un appui aux pays africains dans l'ensemble du cycle, allant de l'identification proactive des projets en passant par la préparation des propositions, au financement et au suivi de la mise en oeuvre.

Les deux options ne sont pas exhaustives et leurs variantes des ou de nouvelles options sont possibles. Elles sont proposées à ce niveau pour déclencher des consultations actives entre les acteurs de l'initiative « Water for Africa », en particulier les institutions membres de la Task-Force immédiatement après la COP23. Ces consultations doivent se concentrer sur les options de gouvernance et de cadre institutionnel et la détermination des sources et des niveaux de financement. Par exemple, un appel mondial commun (des acteurs de l'initiative) de fonds pour un programme « Eau pour le Climat » en vue d'un appel à propositions de projets. La FAE peut être désignée comme agence d'exécution de cette initiative avec un comité de pilotage du programme composé des acteurs initiateurs et ouvert à tout contributeurs.

3.4. Processus de mise en oeuvre proposé

L'Initiative « Water for Africa » a été lancée lors de la COP22 tenue à Marrakech et des discussions complètes sur sa mise en oeuvre sont prévues entre les membres de la Task-force et d'autres acteurs pendant la COP23 à Bonn en Allemagne et au-delà. Les étapes suivantes sont proposées pour passer du lancement et d'autres événements à la mise en oeuvre de l'initiative avec la participation du principal acteur et l'ouverture à d'autres parties intéressées.

Le principe de base est qu'un tel programme régional nécessite des consultations détaillées, intenses et larges. Les mesures suivantes sont donc proposées :

- a. L'Initiative doit porter essentiellement sur l'eau et le climat et promouvoir, en particulier, l'accès des Etats membres au fonds climat/vert ;
- b. La présente version du Document de base doit servir à stimuler les consultations et les discussions entre les principaux membres de la Task-force (SEE, BAD/FAE, AMCOW, CME, BM et autres) et d'autres partenaires intéressés provenant en particulier de la communauté active de lutte contre le changement climatique en Afrique ;
- c. Dans la mesure du possible, toutes les principales Communautés économiques régionales relevant l'Union africaine doivent être invitées et sensibilisées aux objectifs de l'Initiative «Water for Africa» afin d'obtenir leur adhésion et l'intégration de cette initiative dans leurs programmes directement ou à travers les organisations de bassins fluviaux, lacustres et des aquifère actives dans leur sous-région ;
- d. La présentation de ce document lors d'une manifestation en marge de la COP 23 par le Groupe de travail de l'Initiative devrait lancer des consultations à travers une approche participative en vue de traduire certaines priorités stratégiques et les actions politiques connexes en un Plan d'Action Prioritaire à part entière assorti des engagements des acteurs désignés qui vont diriger la mise en oeuvre de ces actions dans les délais définis ;
- e. Sur le plan conceptuel et conformément aux défis définis dans la Vision africaine de l'eau pour 2025, les acteurs institutionnels peuvent s'organiser autour de trois principaux piliers qui sont l'impact du climat sur l'eau, l'énergie (hydroélectrique) et la sécurité alimentaire. Ces trois piliers peuvent avoir comme base le financement et le renforcement des capacités.

3.5. Les liens avec les cadres politiques africains

En tant qu'initiative régionale, l'Initiative « Water for Africa » doit être ancrée dans les politiques régionales et, dans l'idéal, elle peut être intégrée dans des institutions existantes qui fonctionnent bien et dont les objectifs sont complémentaires à ceux de l'Initiative. Le cadre politique général auquel l'Initiative doit contribuer est l'Agenda 2063 pour le développement à long terme de l'Afrique. Cependant, dans un sens plus étroit de la contribution de l'eau et du climat au développement, le cadre politique approprié est la Vision africaine de l'eau pour 2025 et les ODD à l'horizon 2030.

Le lien proposé avec ces cadres est à travers la contribution à la réalisation du pilier stratégique 3 de l'AMCOW : « **Améliorer la résilience à l'impact du changement climatique sur l'eau** ». Les deux premiers piliers sous la Stratégie de l'AMCOW en cours d'élaboration sont :

1. Garantir la sûreté de l'assainissement et la sécurité de l'eau, et
2. Améliorer la gouvernance de l'eau et la gestion des ressources en eau transfrontalières

Ces principaux piliers ont des composantes transversales telles que : « le développement de la mobilisation des ressources, y compris ou à travers des moyens innovants de financement » et « l'institutionnalisation et l'amélioration du suivi, de l'évaluation et de la gestion des connaissances ».

L'établissement d'un lien direct entre l'Initiative et le pilier de l'AMCOW sur l'impact du changement climatique assurera la pertinence politique à long terme de cette Initiative (au moins

jusqu'à 2030).

Outre l'accent de l'Initiative sur l'ouverture de l'accès au Fonds Climatiques/Verts à travers l'identification, la facilitation, les plaidoyers et le suivi, il est proposé que, dans le cadre de l'élaboration du Plan d'Action Prioritaire, il y ait des consultations détaillées avec la BAD sur la possibilité de situer l'Initiative « Water for Africa » au sein de l'environnement du Fonds climatique de la Banque. Il s'agit de :

1. La Facilité de préparation des projets infrastructurels du NEPAD
2. La Facilité africaine de l'eau
3. Le Fonds d'adaptation
4. Le Fonds pour les changements climatiques en Afrique (ACCF).
5. Le Fonds vert pour le climat
6. Le Fonds pour l'environnement mondial (FEM)
7. Le Fonds d'investissement climatique (FIC).

L'évolution de la Facilité africaine de l'eau et le cadre de politique connexe allant jusqu'à l'Assemblée générale de l'Union africaine et le 9e Forum Mondial de L'eau au Sénégal en 2021 fournissent un modèle unique pour la conception de l'Initiative « Water for Africa ».

3.6. L'objet de l'Initiative « Water for Africa » et les actions politiques proposées

La niche proposée pour l'Initiative après la cartographie des initiatives régionales sur l'eau et les discussions avec les membres clés de la Task-force est celle de la facilitation de l'accès aux Fonds Climatiques/Verts. Le tableau ci-après montre le lien entre la vision proposée de l'Initiative « De Water for Africa » et la priorité stratégique de l'AMCOW et l'illustre à l'aide de quelques actions politiques et éléments livrables qui peuvent servir de base aux consultations entre le Groupe de travail et les acteurs en marge de la COP 23.

Action stratégique – l'Initiative « de l'Eau pour l'Afrique » contribuera au Pilier stratégique 3 de l'AMCOW, à savoir « Améliorer la résilience à l'impact du changement climatique sur les ressources en eau de l'Afrique ».	
1	Produire des documents de politique complets sur les moyens par lesquels les Etats membres peuvent faire face au stress hydrique, y compris la gestion des bassins et la forte densité démographique prévues dans les zones urbaines d'ici 2030.
	Eléments livrables : <ul style="list-style-type: none">• Documents de politique annuels Délai : A commencer en 2019
2	Renforcer les capacités des Etats membres pour la mise en oeuvre de l'Accord de Paris avec un accent particulier sur les questions relatives à l'eau

	<p>Eléments livrables :</p> <ul style="list-style-type: none"> Prévoir régulièrement des ateliers de formation sur l'élaboration des politiques et les questions institutionnelles (les hauts fonctionnaires, les agences de réglementation, la société civile, le monde universitaire, le secteur privé, les organisations de bassin de fleuve et de lac) ; <p>Délai :</p>
3	<p>Améliorer la capacité des pays africains à attirer les fonds climatiques dans le cadre du renforcement de leur résilience aux catastrophes liées à l'eau provoquées par le changement climatique</p>
	<p>Eléments livrables :</p> <ul style="list-style-type: none"> Partager les connaissances à travers des documents de références, la formation sur la planification/développement efficace des projets (ingénierie et financement) à l'intention des responsables publiques Nouer des partenariats stratégiques avec les principales organisations intervenant dans le domaine du changement climatique pour faciliter l'accès des Etats membres aux fonds climatiques Assurer l'identification proactive et la facilitation des projets bancables, les plaidoyers, la mobilisation des fonds et des services de suivi aux Etats membres pour faciliter l'accès aux Fonds climatiques/verts. <p>Délai:</p>
4	<p>Produire des rapports d'évaluation sur la plateforme existante de suivi et des rapports sur les indicateurs de résilience au changement climatique en vue de fournir une orientation politique fondée sur des preuves.</p>
	<p>Eléments livrables :</p> <ul style="list-style-type: none"> Rapport d'évaluation sur l'indicateur de résilience au changement climatique <p>Délai : Sur une base annuelle, à commencer en 2019</p>
5	<p>Intégrer la sécurité de l'eau et la résilience au changement climatique dans tous les projets et activités relatifs à l'eau et à l'assainissement</p>
	<p>Eléments livrables :</p> <ul style="list-style-type: none"> Intégrer la résilience au changement climatique comme une composante des nouvelles propositions de projet <p>Délai : A commencer en ... 2019</p>
6	<p>Encourager les pays africains à mettre au point des mesures d'adaptation afin d'améliorer la résilience aux impacts du changement climatique sur les ressources en eau</p>
	<p>Eléments livrables :</p> <ul style="list-style-type: none"> Placer en bonne place la résilience au changement climatique et les rapports de S&E pertinents à l'ordre du jour des Chefs Etat de l'UA <p>Délai :</p>
7	<p>Développer et disséminer au niveau national et régional les bonnes (et mauvaises) leçons/pratiques en matière de résilience au changement climatique dans le secteur de l'eau</p>
	<p>Eléments livrables :</p> <ul style="list-style-type: none"> Bulletins d'information, rapports annuels, présentations avec TAC/ EXCO et les organisations de bassin de fleuve et de lac <p>Délai:</p>

3.7. Options de gestion proposées pour l'Initiative « Water for Africa »

Lors des discussions avec les principaux partenaires de l'Initiative « Water for Africa », diverses options de gestion de l'Initiative ont été examinées. L'option à retenir exige des consultations approfondies et l'adhésion des partenaires clés représentés dans le Groupe de travail.

Une des options discutées est d'intégrer l'Initiative dans une institution africaine existante comme la Banque africaine de développement (BAD)/FAE qui dispose d'un historique impressionnant dans l'appui à la préparation des projets et programmes bancables dans le secteur de l'eau. Cette option aura les avantages suivants :

- a. Une structure institutionnelle existante ayant des procédures opérationnelles éprouvées qui fonctionne sous la direction du Conseil des Ministres Africains chargés de l'Eau qui joue le rôle de comité de direction ;
- b. L'appui de la banque régionale africaine ;
- c. Un réseau établi de partenaires au développement qui investissent dans la Facilité depuis plus d'une décennie ;
- d. Des règles fiduciaires claires et une stratégie opérationnelle approuvées par le Conseil d'administration de la BAD ;
- e. Un accent particulier sur la mise en oeuvre de la Vision africaine de l'eau, des ODD et de l'Agenda 2063 de l'UA

Un inconvénient potentiel est une mauvaise identification dans le cadre des programmes réguliers de la BAD en tant que banque régionale.

Une seconde option alternative discutée est celle de mettre en place une nouvelle structure institutionnelle de coordination indépendante et consacrée à l'Initiative. L'inconvénient de cette option est la mobilisation des ressources initiales pour la création et le maintien de cette structure sauf si certains partenaires/Etats membres s'engagent à fournir les fonds nécessaires à cette fin.

Plusieurs autres options alternatives de gestion peuvent être considérées et il est recommandé que les partenaires clés explorent ces alternatives au cas où elles seraient réalisables. Par exemple, un appel mondial commun (des acteurs de l'initiative) de fonds pour un programme « Eau pour le Climat » en vue d'un appel à propositions de projets. La FAE peut être désignée comme agence d'exécution de cette initiative avec un comité de pilotage du programme composé des acteurs initiateurs et ouvert à tout contributeur.



4. Plan prioritaire et coûts indicatifs

La Matrice d'Action Prioritaire présentée dans cette section doit servir de proposition initiale pour lancer les consultations parmi les institutions membres du de la task-force de l'Initiative « Water for Africa ». Il est proposé que le Plan d'action prioritaire final soit fondé sur des consultations intenses entre les acteurs, à commencer lors de la prochaine manifestation en marge de la COP 23 à Bonn.

Un processus de consultation typique doit être inclusif en vue d'assurer que tous les partenaires contribuent non seulement à la planification, mais aussi à la mise en oeuvre à travers des engagements institutionnels. En dehors des institutions membres du Groupe de travail, d'autres partenaires régionaux tels que les Communautés économiques régionales et les Etats africains bénéficiaires éventuels doivent être consultés pour que leurs priorités soient intégrées dans le PAP.

Cette mesure est particulièrement importante car elle permettra d'assurer que leurs programmes d'investissement actuels et futurs dans le domaine des impacts du changement climatique soient pris en compte dans la gestion de leurs ressources en eau.

Ces consultations doivent se dérouler en phases afin d'aborder les aspects de l'Initiative énumérés ci-après :

- L'ensemble de la méthodologie de l'étude et sa validation
- L'analyse diagnostique et les perspectives
- Une réunion de haut niveau sur le cadre stratégique et les critères de sélection des projets
- Des ateliers d'examen pour permettre aux pays d'aboutir à un consensus sur le PAP

Dans l'ensemble, le PAP doit promouvoir des actions qui vont favoriser l'adaptation des programmes au niveau des pays, des CER et du continent afin de réduire l'impact du changement climatique sur le développement durable des ressources en eau de l'Afrique pour la croissance socio-économique. Dans la mesure du possible, les chevauchements éventuels avec les initiatives existantes doivent être limités et des efforts doivent être consentis pour favoriser la complémentarité avec les initiatives en cours sur la résilience au changement climatique visant à assurer la sécurité alimentaire, l'énergie propre, l'accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène. (WASH).

La matrice ci-après devrait servir de base aux consultations à la COP 23. L'évaluation du coût de mise en oeuvre des actions proposées se fera après finalisation de la liste ci-jointe.

No	Domaine prioritaire	Indicateurs	Collaborateurs et agents de mise en oeuvre (Proposés)
1	Développement des synergies entre les initiatives		
1.1	Mettre au point un mécanisme de coordination et un manuel opérationnel	Un mécanisme de coordination est mis au point (intégré dans une institution existante ou dans un nouveau mécanisme indépendant)	Secrétariat de l'eau - Royaume du Maroc, AMCOW, BAD, CME, BM, , RAOB
1.2	Elaborer une base de données des initiatives existantes et prévues sur l'eau et le climat en Afrique	Une base de données « vivante » des initiatives est élaborée et est accessible à tous les acteurs	BAD, AMCOW, RAOB
1.3	Etablir un dialogue de consultations entre les initiatives	Réunions consultatives semestrielles abritées par le Secrétariat de l'Initiative "De l'eau pour l'Afrique"	Tous les acteurs
1.4	Partager les résultats et les expériences	Documents de politique, pages/site web Bulletin d'Information mensuel sur les bonnes pratiques Propositions de financement approuvées, etc.	BAD, CME, AMCOW
2	L'élaboration et l'adoption pour l'Initiative « De l'eau pour l'Afrique » un Plan d'action prioritaire (PAP) « vivant » pouvant contribuer à la réalisation des Objectifs de développement durable à l'horizon 2030, la Vision africaine de l'eau à l'horizon 2025 et l'Agenda 2063 de l'Union africaine		
2.1	Evaluer les actions stratégiques en cours ou prévues de chaque partenaire jusqu'en 2030 et partagées avec d'autres partenaires	Plans stratégiques sur l'eau et le climat élaborés et partagés	

2.2	Organiser des ateliers pour les partenaires en vue des réflexions plus approfondies sur le PAP initial	Ateliers de formation sur la préparation des projets pour les experts africains	Secrétariat de l'Initiative « Water for Africa » en étroite collaboration avec les institutions membres de la Task-force
2.3	Intégrer les résultats des ateliers dans les plans à moyen terme de chaque institution	Les questions relatives à l'eau et au climat sont intégrées dans les plans institutionnels à moyen terme	Tous les acteurs
3	La mobilisation de la communauté internationale intervenant dans le domaine de l'eau et du climat pour la mise en œuvre du Plan d'action prioritaire qui sera lié à la Stratégie 2030 du Conseil des ministres africains sur l'eau (AMCOW) en cours d'élaboration		
3.1	Plaider pour les questions relatives à l'eau lors des forums régionaux et internationaux	Des manifestations de visibilité sur l'eau et le climat en Afrique organisées lors des réunions de l'AMCOW, des sommets de l'UA, de la SME, du FME de la Semaine africaine de l'eau, le Forum mondial de l'eau, des conférences de la CCNUCC (COP), etc.	Les membres de la task-force en étroite collaboration avec le Secrétariat de l'Initiative « Water for Africa »
3.2	Organiser des dialogues de politiques pour les décideurs de haut niveau sur l'eau et le climat en Afrique	Dialogues de politique organisés aux sommets de l'UA, aux réunions de l'AMCOW et de l'AMCONET et aux réunions annuelles de la BAD et de la BM	AMCOW, BAD, BM, RAOB, CME.
3.3	Organiser des séances d'information régulières sur les politiques relatives à l'eau et au climat en Afrique	Des documents de politique élaborés et disséminés lors de tous les forums régionaux et internationaux	Secrétariat de l'Initiative « Water for Africa »

4	L'amélioration de l'accès aux fonds existants de lutte contre le changement climatique pour les projets africains		
4.1	Etablir des mécanismes pour l'identification, la préparation et le suivi de la mise en œuvre des projets existants ou nouveaux aux fins d'examen par les Fonds climatiques/verts	Le secrétariat de coordination de l'Initiative de l'eau pour l'Afrique est créé et doté d'un personnel adéquat et fonctionne de manière optimale	BAD, BM, AMCOW et Secrétariat de l'eau - Royaume du Maroc
4.2	Elaborer des directives/guide de préparation des projets pour les Fonds climatiques/verts au profit des Etats membres	Une directive sur les propositions de projet est élaborée et disséminée parmi les Etats membres africains.	La BAD en collaboration avec les Fonds climatiques/verts
4.3	Organiser des formations pour les experts nationaux sur la préparation des projets des Etats membres africains à financer par les Fonds climatiques/verts	Au moins une formation annuelle pour chaque CER	Secrétariat de l'Initiative, BAD et CER
4.4	Créer une base de données sur les applications réussies des Fonds climatiques et verts.	Une base de données sur les fonds climatiques et verts est élaborée et partagée	BAD, CME, Secrétariat de l'Initiative
4.5	Promouvoir les investissements dans les secteurs de l'eau et du changement climatique en Afrique	Le nombre de projets sur le climat et l'eau préparés par les pays africains pour accéder aux Fonds climatiques/verts	Tous les acteurs
4.6	Mettre en place une plaque tournante africaine de l'eau et de l'énergie	La plaque tournante de l'eau et de l'énergie est mise en place et fonctionne comme une composante de l'Initiative « De l'eau pour l'Afrique ».	CME, BAD, Secrétariat de l'Initiative "De l'eau pour l'Afrique"
5	Le renforcement des capacités et la coopération sud-sud pour l'échange et la dissémination du savoir-faire et des bonnes pratiques qui entraînent un meilleur accès aux Fonds verts/climatiques		

5.1	Etablir un dialogue multi-acteurs sur le personnel et les capacités entre les institutions partenaires et les Etats membres en vue d'améliorer les aptitudes en matière de préparation des projets pour accéder aux fonds verts pour le climat	Les dialogues réguliers des acteurs et l'échange d'expérience entre les Etats membres avec l'appui des institutions partenaires	Pays membres africains, Institutions membres du Groupe de travail de l'Initiative « De l'eau pour l'Afrique »
5.2	Faciliter l'échange des membres de personnel spécialisés pour les formations de courte durée surtout sur la préparation des projets destinés aux fonds climatiques et verts	Nombre de spécialistes détachés pour les formations de courte durée auprès des Fonds verts pour le climat	Secrétariat de l'Initiative « De l'eau pour l'Afrique », BAD, BM, Fonds climatiques/verts
5.3	Etablir des cours de formation de courte durée sur l'accès aux fonds verts pour le climat, y compris les conditions de mise en œuvre	Le programme annuel de formation de courte durée est mis au point	

5. Conclusions et recommandations

Sur la base des recommandations de la 2e Conférence internationale sur l'eau et le climat et des discussions avec les principaux membres de l'Initiative de l'eau pour l'Afrique ainsi que de l'examen des initiatives existantes et prévues dans le secteur de l'eau, il y a lieu de conclure que l'Initiative « Water for Africa » arrive à point nommé et favorisera la participation active des pays africains aux Fonds climatiques/verts sous l'égide de la CCNUCC.

Les recommandations suivantes doivent faire l'objet d'un examen plus approfondi dans le contexte de l'élaboration du Plan d'action prioritaire :

- 1)** L'objectif premier de l'Initiative « Water for Africa » est de permettre à la communauté intervenant dans le secteur de l'eau de prendre des mesures pour faciliter l'accès au financement des projets d'atténuation et d'adaptation aux impacts du changement climatique sur la disponibilité et l'usage des ressources en eau.
- 2)** Après le lancement de l'initiative «Water for Africa » lors de la COP 22, des consultations inclusives et intenses sont essentielles à l'élaboration d'un plan d'action pour la résilience au changement climatique dans le secteur de l'eau, avec un accent particulier sur l'Afrique. La plateforme de dialogue entre les Etats africains et les partenaires au développement, qui en résultera, sera un moyen utile d'améliorer l'accès aux Fonds climatiques/verts.
- 3)** L'Initiative «Water for Africa » doit encourager la coopération entre les communautés intervenant dans le domaine l'eau et du climat et promouvoir la contribution de l'Afrique aux efforts d'atténuation et d'adaptation au changement climatique à l'échelle mondiale et son impact sur les ressources en eau de l'Afrique qui devrait constituer un frein à tout développement socio-économique. L'eau est un prerequisite pour tout development.
- 4)** Les communautés intervenant dans les domaines de l'eau et du climat : la communauté intervenant dans le domaine de l'eau doit redoubler d'efforts pour coopérer avec celle du climat dans le cadre des négociations sur le changement climatique. La communauté de lutte contre le changement climatique doit comprendre les préoccupations de la communauté intervenant dans le secteur de l'eau parce que l'eau est un élément de liaison : Eau/Energie/Alimentation/ Santé/Education
- 5)** La création d'une plaque tournante de l'énergie et de l'eau dans le cadre de l'Initiative pour permettre aux pays africains de préparer des projets d'adaptation bancables est indispensable.



6. Bibliographie

1. Ministère Délégué Chargé de L'eau - Maroc, Livre Bleu sur l'Eau et le Climat, www.water.gov.ma
2. Ministère Délégué Chargé de L'eau - Maroc, Brochure sur « l'Initiative De l'eau pour l'Afrique ». www.water.gov.ma
3. BAD, Note sur le processus de conception pour la préparation de l'Initiative « De l'eau pour l'Afrique. www.afdb.org
4. BAD/FAE, 2016. La Stratégie 2017 2025 de la Facilité africaine de l'eau, www.afdb.org
5. BAD, Note d'Information sur les Fonds fiduciaires gérés par la Banque africaine de développement, www.afdb.org
6. BAD/FAE, 2016. Rapports d'Activités 2015 et 2016 de la FAE
7. BAD/FAE, Instrument de la FAE. www.afdb.org
8. BAD, Stratégie opérationnelle de l'Initiative d'Approvisionnement en Eau potable et d'Assainissement (RWSSI). www.afdb.org
9. BAD, 2016. Rapports d'Activités 2015 et 2016 de la RWSSI. www.afdb.org
10. BAD, 2016. Politique de la BAD sur l'Eau. www.afdb.org
11. BAD, 2013. Stratégie décennale de la BAD 2013-2022. www.afdb.org
12. BAD , Documentation sur le Fonds « Africa 50 ». www.afdb.org
13. BAD, 2013. Politique et Stratégie de la BAD sur l'Intégration Régionale 2014- 2023 . www.afdb.org
14. CEA/BAD/UA, 2000. African Water Vision 2025. UNECA.
15. Donkor, S. 2006. Development Challenges of Water Resources management in Africa, African Water Journal. UNECA.
16. BAD, 2016. FEED AFRICA-Strategy for Agricultural Transformation in Africa 2016-2025. www.afdb.org



Initiative
WATER FOR AFRICA

ROYAUME DU MAROC



Secrétariat d'État auprès du Ministre
de l'Équipement, du Transport, de la
Logistique et de l'Eau, Chargée de l'Eau.



THE WORLD BANK
IBRD • IDA | WORLD BANK GROUP



COP23 FIJI
UN CLIMATE CHANGE CONFERENCE
BONN 2017